



# COMITE DEPARTEMENTAL DU VAR

## FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC



### Assemblée Générale 2020 CDARC 83

L'assemblée Générale du Comité Départemental de Tir à l'Arc du VAR s'est tenue le vendredi 09 octobre 2020 à la salle polyvalente de GONFARON.

Les clubs et compagnies suivants étaient présents ou représentés :

LES ARCHERS DE ST QUINIS (GONFARON) (5 voix)  
COMPAGNIE VERDIEROISE DE TIR A L'ARC (5 voix)  
ARC CLUB SANARY (5 voix)  
LES ARCHERS DES SIX LANCES (TRANS EN PROVENCE) (2voix)  
LES ARCHERS LORGUAIS (3 voix)  
COMPAGNIE CARCOISE DE TIR A L'ARC (2 voix)  
ARC CLUB TOULONNAIS (7 voix)  
LES ARCHERS DU PAYS DE FAYENCE (4 voix)  
LES ARCHERS DU DRAGON (DRAGUIGNAN) (6 voix)  
COMPAGNIE D'ARC OLLIOULAISE (5 voix)  
COMPAGNIE BRIGNOLAISE DE TIR A L'ARC (4 voix)  
ARC CLUB DE STE MAXIME (5 voix)  
LES ARCHERS DU GRAND JARDIN (LE LAVANDOU) (3 voix)  
LES ARCHERS DE SULLY (PIERREFEU) (2 voix)  
CIE TIR A L'ARC ROQUEBRUNE-LES ISSAMBRES (5 voix)  
LES ARCHERS DU MUY (4 voix)  
ARC CLUB GARDEEN (7 voix)  
LES ARCHERS VALETTOIS (8 voix)  
LES ARCHERS DE ST RAPHAEL/VALESCURE (4 voix)

Clubs absents : LES ARCHERS PUGETOIS (3 voix) – COMPAGNONS ARC COGOLIN (2 voix)  
– ARC NATURE INSTINCTIF (1 voix) – ASPTT TIR A L'ARC (1voix) – FREJUS ARC CLUB (2 voix)

Le quorum étant atteint avec 19 clubs présents sur 24, représentant 86 voix sur 95, le président déclare ouverte l'assemblée générale 2020 à 18h45.

#### Présentation des invités

Monsieur Thierry Bongiorno maire de Gonfaron,  
Monsieur Christophe Castellino adjoint aux Sports de la commune de Gonfaron, excusé  
Monsieur Dominique Lain Conseiller départemental et maire du Luc, excusé  
Monsieur Philippe COCHET, représentant le CDOS Var  
Madame Dominique Farjanel Présidente du Comité Régional PACA, excusée  
Monsieur Julien Alsberghe CTR  
Monsieur Michel Allegre PCRA

## Mot d'accueil du président

Amis archers je vous salue,

A l'ouverture de cette AG ordinaire et électorale je vous demande de bien vouloir honorer la mémoire de deux de nos archers :

- René Allons, président du club de Puget sur Argens, qui nous a quitté le 16 février dernier à l'âge de 66 ans des suites d'une longue maladie.
- André Scribo membre fondateur de l'arc club Toulonnais, licencié dans ce club depuis 41 ans il est décédé fin juin de cette année.

Permettez-moi d'associer les archers varois qui ont perdu un proche au cours de cette saison sportive ainsi que la disparition de Michel Redon arbitre aux archers des Princes à Piolenc. Décédé le 6 septembre dernier. Il était venu récemment arbitrer deux concours à Gonfaron.

Nous reviendrons au cours de cette AG sur le parcours de René, un personnage emblématique de notre discipline.

Pour nos disparus observons une minute de silence.

Nous saluons les nouveaux présidents :

Monsieur Jean François Metreau président du club de Puget sur Archers

Madame Claudine Caux présidente de la compagnie Verdiéroise de tir à l'Arc

Monsieur Arnaud Przydatek président des archers du Dragon.

Félicitations à vous d'avoir accepté la présidence de vos clubs je vous souhaite bon courage et tous mes vœux de réussite.

Bien entendu le comité départemental est à votre service pour vous accompagner dans vos fonctions.

## Rapport Moral du président

Cette saison restera tristement ancrée dans nos mémoires. La crise sanitaire du COVID 19 à interrompue brutalement la saison 2020.

Tout s'est arrêté le 17 Mars dernier. C'est une année blanche, tous les concours et championnats de France ont été annulé, seul le championnat de France en salle a eu lieu début mars 2020.

Tous nos projets ont été annulés.

Il a fallu nous adapter et reprendre timidement les entraînements début Juin. L'impact sera visible avec cette reprise chaotique car encore soumise à un protocole sanitaire drastique mais nécessaire car la pandémie est encore présente.

Nous avons changé nos comportements pendant cette période de confinement. Nous avons dû utiliser la visio-conférence pour pouvoir préparer l'avenir.

La communication très perturbée mais essentielle à fait terriblement défaut.

Merci à tous les clubs qui ont gardé un lien avec leurs licenciés et merci à tous ceux d'entre vous qui ont contribué à combattre la pandémie.

Certains d'entre vous ont fabriqué des masques, des visières et ont aidé les personnes autour d'elles. D'autres ont tout simplement continués à travailler pour le bien de tous, pour approvisionner les magasins, pour assurer les services de tous les jours ou pour soigner les malades.

Toutes ces attentions font partie de nos valeurs.

Nous avons tous applaudi le soir à 20h nos soignants et nous ne les oublions pas puisque nous avons une action prévue en faveur du personnel de Sainte Musse.

Dès que possible nous mettrons en place des séances d'initiations gratuites pour le personnel de cet établissement. Merci à Elodie à l'initiative de cette opération.

Il faut donc reprendre nos activités car la pratique sportive est essentielle pour lutter contre cette pandémie et surtout évacuer le stress qu'a généré ce confinement.

Espérons qu'on vienne rapidement à bout de cette période sombre et qui laissera des cicatrices profondes pour tous ceux qui ont perdu un proche.

L'économie aussi à souffert et il faudra régler l'ardoise nous aurons encore à serrer la ceinture. Nos clubs devront encore faire preuve d'adaptation pour survivre.

L'espoir fait partie de notre ADN, regardons l'avenir en face repartons plus que jamais prêt pour affronter l'avenir et rendre plus fort nos convictions pour que le sport reste un vecteur de cohésion sociale et de bien-être.

Regardons 2024 et l'organisation des JO c'est une chance pour faire avancer la cause du sport. Adhérons aux labels Terre de Jeux et génération 2024 pour qu'en France le sport apporte la santé et la joie au plus grand nombre.

Rien ne sert de tout attendre des autres il faut avancer pour relever les challenges de demain.

Nous sommes en fin de mandature ce soir c'est l'élection de notre comité départemental. Demain matin ce sera l'Ag ordinaire de la FFTA en visioconférence, dimanche se sera l'AG électorale du comité Régional PACA et le 12 décembre l'AG électorale de notre Fédération.

Une nouvelle période de 4 ans se prépare avec vous et pour vous. Soyez acteur, la fédération c'est vous.

## **Rapport d'activité saison 2020 du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020.**

Comme chaque saison j'ai assisté le 12 octobre à l'AG du club des archers Lorguais, le 19 Octobre à l'AG des archers des six Lances. Le 10 Janvier 2020 à l'AG de Toulon. Le 15 janvier à l'AG de Sanary. Le 15 février à l'AG de l'Arc club Gardéen. Et enfin le samedi 26 septembre l'AG de Carcès et celle des archers des six lances.

Merci de vos invitations être présent à vos AG c'est pour moi répondre à vos questions connaître votre fonctionnement et vos problèmes. Le but étant de vous aider au mieux de nos possibilités.

Nous avons participé comme depuis quelques années à l'opération Pass-sport découverte. Le conseil départemental nous demande d'animer des journées pour les collégiens Varois. Différentes disciplines sont proposées et le tir à l'arc est une activité très demandée, les stages sont régulièrement complet pour notre plus grande satisfaction.

Donc pour les vacances de la Toussaint Sandrine a réalisée 4 journées.

Aux vacances de février Sandrine étant en formation c'est Claudine et Jean Michel qui ont géré une journée de stage à la Crau, le second jour j'ai pris le relai.

Et pour les deux autres jours, c'est Jacques et Alain qui ont encadré un stage à la Seyne sur Mer.

Ces stages nous sont rémunérés 300€ par jour au Comité Départemental c'est un tarif que nous avons négocié et si le stage est annulé pour cause d'intempéries où autres, nous sommes dédommagés à 50% du tarif.

Le 30 novembre et 1 décembre nous avons organisé dans le gymnase Pierre Quinon de Bormes les mimosas un concours qualificatif pour le championnat de France Salle. Ce concours était support au téléthon 2019 nous avons remis un chèque de 893,28€ à l'AFM et nous avons collecté 161 Kg de piles usagées.

A savoir que le 1er décembre après-midi nous avons prévu l'organisation du Big ten, nous avons dû annuler ce concours amical à cause des intempéries et de fortes inondations en prévisions.

Nous avons réalisé plusieurs journées de travail au vallon du soleil le 14 octobre après-midi pour la pose des gardes puis le 15 décembre pour finaliser les gardes.

Le 4 Janvier 2020 nous avons loué un véhicule et nous sommes allé chercher des chevalets à Merindol, Chevalets que nous avons acheté d'occasion au club de Malemort et déposé au vallon du soleil. Merci à Benjamin et Michel Branmardi pour leur aide ce jour-là.

Le 10 juin nous avons acheté un chalet chez Castorama et avec l'aide de benjamin et le prêt de son camion nous l'avons transporté au vallon du soleil. Le 20 juin avec l'aide de jean-Pierre, Claudine, jean Michel, Alain, Bruno, Sandrine et Patrice nous avons posé le chalet.

Le 26 juin Benjamin avec son camion a déposé les paillons du CD qui étaient entreposés chez lui. Erick avec son fils a peint le chalet et nous a trouvé du mobilier à prix très réduit.

Merci à mon équipe.

La convention d'occupation de cet espace a été signé nous attendons bientôt la finalisation des travaux.

Il ne reste plus que de la décoration et quelques reprises puis nous vous inviterons à l'inauguration de ce centre départemental de Tir à l'arc pour la discipline TAE.

Les 11 et 12 Janvier 2020 nous avons aidé le club des archers des six Lances pour l'organisation du championnat du Var en salle.

Le 12 février sur invitation de la DDCS j'ai assisté à une conférence sur les risques de la radicalisation dans le sport.

Le samedi 22 février j'ai assisté à l'AG des médailles de la jeunesse des sports et de l'engagement associatif à la Valette.

Le 26 février j'ai répondu à l'invitation de la DDCS et du CDOS pour une réunion d'information sur les demandes de subvention dématérialisées

Le 1 Mars j'ai animé une initiation tir à l'arc au salon des armes anciennes de la Crau. Sandrine étant engagée sur un stage.

Le 8 Mars nous avons organisé au gymnase du Muy le trophée des Mixte la première manche en salle et le big ten reporté du 1 décembre 2019

## **Bilan de l'activité du salarié**

### **Pour la saison 2019-2020**

Du 1er septembre 2019 au 1er octobre 2020

#### **1. Les actions en faveur des clubs**

##### **Entraînements en club**

Pour 2019-2020, de septembre 2019 à mars 2020, Sandrine Fialon est intervenu dans différents clubs pour des entraînements ponctuels :

- Brignoles : 2h chaque semaine
- Ste-Maxime : 2h30 tous les 15 jours
- Le Muy : 3h, 1 fois par mois
- Lorgues : 3h, 1 fois par mois

Pour 2020-2021, interventions dans 2 nouveaux clubs :

- La Garde : 4h chaque semaine
- Hyères : 1h30 chaque semaine

##### **Stages clubs**

Sandrine Fialon est intervenu ponctuellement sur des stages à la journée réservée aux archers compétiteurs du club.

- Le 29 octobre 2019 à La Garde
- Le 21 décembre 2019 à La Garde
- Le 29 février 2020 à La Garde

D'autres stages étaient prévus dans le Club (Hors Var) des Francs Archers de Nice, mais annulés à cause de la pandémie :

- Le 14 avril, le 16 avril, le 3 mai et le 22 mai 2020.

##### **Stages Départementaux**

##### **PPD**

Sandrine Fialon a organisé, planifié et encadré les dates des stages PPD (Parcours de Performance Départementaux) tout au long de l'année, avec Dominique Schraen, DE indépendant.

Ces stages gratuits sont proposés aux archers jeunes varois des catégories Poussin, Benjamin, Minime et Cadet Arc classique.

Ces stages sont un moyen pour le Comité Départemental de détecter les archers élites susceptibles de performer et d'entrer au Pôle de Boulouris, mais aussi de structurer l'encadrement des entraîneurs varois.

5 stages ont été réalisés :

- Le 29 septembre 2019 à Roquebrune
- Le 27 octobre 2019 à Roquebrune
- Le 24 novembre 2019 à Ollioules
- Le 15 décembre 2019 à Roquebrune
- Le 16 février 2020 à Gonfaron

Avec la pandémie de Coronavirus les stages PPD suivants ont été annulés :

- Le 22 mars à Ollioules / le 19 avril à Toulon et le 10 mai au Muy

### **Inter-club**

Sandrine Fialon a organisé, planifié et encadré les dates des stages Inter-Club (Parcours de Performance Départementaux) tout au long de l'année, avec Dominique Schraen.

Ces stages sont réservés aux archers adultes des catégories junior et senior en vue de parfaire leur technique de tir.

5 stages ont été réalisés :

- Le 17 novembre 2019 à Toulon
- Le 23 février 2020 au Muy
- Le 1er mars 2020 à Brignoles
- Le 28 juin 2020 à La Garde
- Le 12 juillet 2020 à La Crau

Avec la pandémie de Coronavirus les stages inter-club suivants ont été annulés :

Le 21 mars à La Crau / le 18 avril à Gonfaron / le 21 mai à Puget-sur-Argens et le 20 juin à La Crau

### **Autres stages**

D'autres stages ont été planifiés et encadrés par Sandrine Fialon :

- Stage réglage matériel le 22 décembre 2019
- Stage découverte du Tir à l'Arc Spécial Fille le 26 septembre 2020

D'autres stages ont dû être annulés à cause de la pandémie de Coronavirus.

Stages prévus :

- Stage départemental 06 le 15 mars 2020
- Stage Réglage Matériel le 5 avril 2020
- Stage Campagne / 3D le 8 mai 2020

### **Formations continue**

Au cours des stages PPD, Sandrine Fialon apporte des conseils et des axes de travail aux entraîneurs présents sur ces stages pour accompagner leurs archers.

Ces stages permettent également de suivre le travail des entraîneurs des clubs du département et de leur assurer une formation continue. Formation nécessaire pour conserver un diplôme d'entraîneur Fédéral actif.

## **1. Organisation de concours**

Sandrine Fialon a travaillé sur le projet du premier Run Archery organisé par le Comité Départemental à Sainte Maxime.

Ce concours initialement prévu à La Crau au Vallon du Soleil, après étude par Sandrine Fialon de l'infaisabilité du parcours au Vallon du Soleil, le club de Sainte Maxime s'est proposé de recevoir le concours sur le complexe omnisport des Bosquette. La mairie a émis un accord favorable, et aidé le Comité et le Club de Sainte Maxime à la promotion du Concours.

Ce Run Archery était prévu initialement le samedi 9 mai 2020. Le Coronavirus étant passé par là. A cette date, tombant en plein confinement, le Comité a préféré reporter ce concours au 4 octobre 2020.

## **2. Les actions en faveur de l'extra-fédéral**

Sandrine Fialon a encadré les actions extra-fédérales suivantes :

- Pass Sport Découverte : le 20-21 octobre 2019 aux Mayons et 24 et 25 octobre 2019 à Correns
- IME Ste Musse : le 21 janvier 2020 au club d'Ollioules (2h)
- Centre Social de Toulon Est : le 25 et 26 février 2020 et 27, 29 et 30 juillet 2020 au club de La Garde (10h)
- CDOS (ALSH de Toulon, La Garde, La Seyne, St Mandrier, Le Pradet, La Crau, Carqueiranne, Le Revest, Communauté de Commune Coeur du Var) : Juillet et août (64h)
- Centre Jeunesse La Valette : du 20 au 24 juillet (20h)
- Centre Social de Toulon Ouest : le 7 août 2020 au centre (2h)
- ALSH Les Mussis, La Londe : 12 août (4h)

Du fait de la pandémie de Coronavirus les prestations suivantes ont été annulées :

- PEP 83 (Malvoyants) La Valette : le 14 mars
- Pass Sport Découverte : le 20-21 avril et 23 et 24 avril
- Centre de Loisirs de Méounes : le 15 avril
- Centre de Loisirs PPM La Garde : le 22 avril

Ces actions reprendront au mois de septembre.

## **1. Les animations promotionnelles**

En raison de la pandémie, ces animations promotionnelles ont été annulées :

- Forcalqueret (pour les écoles) : le 7 mai

## **1. Les animations TPM**

De juillet à août : 28h dans les 2 mois. A raison de 2 matinées par semaine.

Animations non rémunérées. En faveur du prêt du terrain du Vallon du Soleil. Pour les Centre de Loisirs du coin.

## **2. Intervention pour le comité Régional PACA**

Dans le cadre de sa formation madame Fialon doit sous convention réaliser 105 heures pour le comité Régional PACA.

Dans ce cadre elle est intervenue au pôle de Boulouris pour encadrer les stages PPR (Performance Régionale) et les formations Entraîneur Fédéral et Assistant Entraîneur.

Et va intervenir sur la formation Tir A l'Arc Sur Ordonnance, Sport Santé.

### **Stage PPR :**

Avec les autres membres de l'ETR (Equipe Technique Régionale), Sandrine Fialon a encadré le stage suivant :

- du 17 au 19 février 2020 au CREPS de Boulouris
- le 7 et 8 juillet 2020 au CREPS de Boulouris
- le 15 et 16 juillet 2020 au CREPS de Boulouris

Le stage PPR du 11 au 13 avril a été annulé du fait de la pandémie de Coronavirus.

### **Formation EF (Entraîneur Fédéral) :**

En binôme avec Bruno Caldera.

- Le 25 et 26 janvier 2020 au club d'Aix-en-Provence
- Le 20 septembre 2020 au club d'Aix-en-Provence

### **Formation AE (Assistant Entraîneur)**

En binôme avec Dominique Schraen.

- Le 11 et 12 janvier 2020 au Muy
- Le 2 février 2020 au Muy

### **Jury d'examen Entraîneur Fédéral**

Dans le cadre de sa formation DEJEPS, Sandrine Fialon doit valider un module en tant que jury d'examen. Comme il n'y avait pas de formation fédérale l'an passé organisé par le Comité Régional PACA, Sandrine Fialon a fait jury d'examen en Auvergne-Rhône-Alpes :

- Le 8 mars 2020 à Voiron

### **Tir A l'Arc Sur Ordonnance, Sport Santé**

En binôme avec Jacques PETITJEAN.

- Le 12 et 13 septembre 2020 au CREPS de Boulouris

## **1. Formations**

### **DEJEPS**

Dans le cadre de sa formation DEJEPS Sandrine a suivi des 13 semaines de stages de formations :

- CREPS de Dijon :



- Du 2 au 7 septembre 2019
  - Du 16 au 20 septembre 2019
  - Du 30 septembre au 4 octobre 2019
  - Du 14 au 18 octobre 2019
  - Du 4 au 8 novembre 2019
  - Du 25 au 29 novembre 2019
  - Du 16 au 20 décembre 2019
  - Du 3 au 7 février 2020
  - Du 9 au 13 mars 2020
- 
- CTS de Chennevières-sur-Marne
    - Du 6 au 10 janvier 2020
    - Du 14 au 18 septembre 2020

La semaine du 30 mars au 3 avril a été annulée du fait du confinement et effectuée en télé-travail.

## **CDOS**

Le 4 mars 2020, Sandrine Fialon a suivi une formation au CDOS sur “La Préparation mentale du sportif - 1er niveau”.

### **1. Congés**

Madame Sandrine Fialon a posé des congés :

- du 23 décembre 2019 au 5 janvier 2020
- du 29 août au 9 septembre 2020

### **1. Coronavirus**

La pandémie de Coronavirus a fait arrêter l’activité momentanément.

Dès le 14 mars, après l’annonce de la FFTA de l’arrêt des activités, les stages, entraînements et formations ont été suspendus.

Madame Sandrine Fialon a été mise en chômage partiel du 1er avril au 31 mai, soit 2 mois d’inactivité en milieu fédéral et extra-fédéral.

# Rapport des commissions

## 1/ commission sportive

### Compte-rendu Commission Sportive AG du 09 10 2020

Bonjour à toutes et à tous,  
Comme d'habitude je commencerai par un point sur les championnats du Var et de PACA et la participation des archers varois.

**SALLE** : VAR : 103 archers (on remplit à chaque fois le pas de tir toutes catégories)  
PACA : 39 archers (40 en 2019, 39 en 2018) dont 9 podiums et 5 champions (Mathys Rageade CHCL, Laurie Vasseur JFCL, Nadège Tascher SFCL, Catherine Carcenac-Roger en scratch FBB et Philippe Leclerc en SHCO)  
Et malheureusement cette année du fait de l'épidémie de COVID, il n'y a eu aucun autre championnat local pour les autres disciplines.

Pour les compétitions et Championnats Nationaux, nous avons eu :

**FRANCE SALLE** à Vittel (21 au 23 fév 2020), 4 varois présents :

- Marina Sassi de Toulon CFCL 17<sup>ème</sup>
- Mathys Rageade de Toulon CHCL 8<sup>ème</sup>
- Olivier Heck de Puget SHCL 49<sup>ème</sup>
- Jean-François Métreau S2HCO 9<sup>ème</sup>

**FRANCE FFSU** à Dijon (04 au 06 fév 2020), 2 varois

- Laurie Vasseur de Puget JFCL 9<sup>ème</sup>
- Galdric Siruguet de Trans en Provence S1HCO 7<sup>ème</sup>

Un archer varois s'est distingué cette saison, JF Métreau de Puget qui a participé dans la catégorie Sénior Compound, à divers concours étrangers :

- GT Open de Strassen (Luxembourg en nov 2019) il finit 33<sup>ème</sup>
- Truball Axcel Archery Trophy de Rome (Italie en déc 2019) il finit 22<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> au classement général de l'épreuve

Il participe au Tournoi de Nîmes (Coupe du Monde en salle) du 17 au 19 janv 2020, il finit 7<sup>ème</sup> après une victoire contre Sébastien Peineau en 1/8<sup>ème</sup> (149/147). A l'issue du tournoi il finit 14<sup>ème</sup> au classement mondial et participe ainsi à la finale de la Coupe de Monde en salle à Las Vegas où il finit 7<sup>ème</sup> et 2<sup>ème</sup> français (Nicolas Girard de St Martin de Crau finit 3<sup>ème</sup> !) A noter une victoire en 1/8<sup>ème</sup> contre Martin Damsbo (3<sup>ème</sup> du classement mondial)

Nous pouvons ainsi le féliciter !

Le 8 mars a été organisé la manche en salle du Trophée des Mixtes qui a regroupé 26 équipes (52 archers), malheureusement cette saison il n'y a eu ni manche extérieure ni finale nationale....

Le même jour était organisé le Big Ten Challenge qui a attiré 42 archers, JF Métreau (Puget/argens) bat en final Michel Allègre de Mouans Sartoux.

Le déplacement que soutient le CD Var, la Coupe des Miss a été annulé la veille de la compétition, ce qui a obligé à faire ½ tour après avoir dépassé Lyon !

C'est tout pour cette saison concernant la compétition !

Sur le plan formation, la commission sportive a proposé cette année :

- Un stage réglage Arc classique et Arc à Poulies le 22 décembre 2019

Voici des projets pour la saison qui a commencé, si la nouvelle équipe confirme et si la situation épidémique nous le permet :

- Organisation de concours en salle et parcours.
- Organisation du Trophée des Mixtes
- *Organisation de stages de réglage arc classique et arc à poulies (deux stages sont prévus ce premier trimestre, un le mercredi 11 novembre au Muy et le 20 décembre à Brignoles)*
- *Organisation d'une journée de sensibilisation au renforcement musculaire spécifique au tir à l'arc (début d'année prochaine, date non déterminée encore à ce jour)*

Enfin la commission sportive tient à souligner la mémoire de René Allons, archer varois méritant, entraîneur, fondateur et président du club de Puget sur Argens. Il a été très présent dans la vie sportive varoise pendant 33 ans. D'abord archer méritant au club de Roquebrune sur Argens il crée en 2011 le club de Puget sur Argens. Il a participé aux Championnats d'Europe ainsi qu'aux Championnats du Monde dans ses jeunes années de sportif. Puis de nombreuses sélections en Championnats de France, et de très nombreux titres de Champion du Var et de Ligue. Salut l'archer !

## 2/ commission jeunes

### Rapport d'activité de la saison 2019/2020

**RASSEMBLEMENTS JEUNES** : La majeure partie des activités de la commission est les « Rassemblements Jeunes »

avec l'intégration des adultes 1ere année de licence

Le confinement n'a pas permis de faire les RD prévus

Remerciements aux clubs organisateurs des 4 RD

#### CALENDRIER RASSEMBLEMENTS DEBUTANTS 2019/2020

	DATE	CLUB	LIEU
16	NOVEMBRE	GONFARON	LE LUC
7	DECEMBRE	Le LAVANDOU	GYMNASE
25	JANVIER	SANARY	GYMNASE
1	FEVRIER	LE MUY	GYMNASE
14	MARS	LORGUES Challenge SAUGNAC	ANNULE
16	MAI	LORGUES PARCOURS	ANNULE

13	JUIN	TOULON FINALE	ANNULE
----	------	---------------	--------

### RECAPITULATION ARCHERS/CONCOURS

DATE	CLUB	JEUNES				MASTER		EXPERT		TOTAL
		POUSSINS		NIVEAUX		F	G	F	H	
		F	G	F	G					
16 NOVEMBRE 2019	GONFARON	4	6	10	14		2	5	2	43
7 DECEMBRE 2019	LE LAVANDOU	2	4	10	8	1	3	3	7	38
25 JANVIER 2020	SANARY	3	9	9	15		1	3	5	45
1 FEVRIER 2020	LE MUY	7	14	8	24	1	6	5	6	71
<b>TOTAL</b>		<b>16</b>	<b>33</b>	<b>37</b>	<b>61</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>197</b>

*Les récompenses : les médailles sont OFFERTES par le CD83*

*Ont été distribuées: 39 médailles d'OR*

*29 médailles d'ARGENT*

*24 médailles de BRONZE*

*Cette saison le WE OASIS n'a pas eu lieu en raison du COVID*

### 3/ commission formation

#### COMPTE RENDU COMMISSION DE FORMATION

En cette dernière période 2019-2020, nous avons tous été arrêtés par cette pandémie qui a malheureusement touché toutes et tous.

Nous avons quand même pu organiser des stages PPD, grâce à nos DEs, Dominique Schraen et Sandrine Fialon.

Le premier s'est fait le 29 septembre 2019 à Roquebrune :  
avec 10 archers de ce club et 7 archers du Muy. Présents :  
Deux AS : J-Jacques Neymond et Pascale Tiramani.  
Plus deux E1 Gabriel Lecoq et Eliane Cavalière.

Ensuite le 27 octobre un stage à Roquebrune :  
Avec 1 archer de Draguignan, 6 du Muy avec Pascale Tiramani,  
3 archers de Puget et leur E1 Franck Ambrosino.  
13 archers du club et Gabriel Lecoq et J-Jacques Neymond. 1 E1 de Carcès, Olivier Pujol  
avait fait le déplacement.

Le 24 novembre, un stage PPD à Ollioules :  
4 archers de Gonfaron avec Catherine Carcenac E1  
2 archers de Sanary

8 archers de ce club avec :

3 E1 Alain Depitout, Steven Martinet et Jacques Petitjean. Plus un E2 Sergio Denis.

Le 15 décembre s'est effectué un PPD à Roquebrune

Draguignan est venu avec 4 archers et 1 E1 Fabienne Michel.

Gonfaron 4 archers avec Catherine Carcenac.

Le Muy, 6 archers avec Pascale Tiramani.

Roquebrune 6 archers avec J-Jacques Neymond.

Le 19 janvier 2020, un stage s'est fait au club de Toulon :

présents Gonfaron avec 2 archers,

Sanary 1 archer

Toulon avec 7 archers 1 AS Jacques Cillario, 2 E1 Christian Laffite et Joël Gauthier,

plus 1 E2 Jérôme Gabriel.

Enfin, le 16 février il y eut un dernier stage à Gonfaron, 3 archers du club et 2 E1, Catherine Carcenac et Marcel Albert. 3 archers de Puget avec Franck Ambrosino.

Le programme s'est arrêté là suite aux évènements et au confinement.

Pour la saison qui arrive, espérons que tout se passera normalement. Merci de vous inscrire comme clubs support en organisant ces stages PPD. Pensez aussi aux stages PPR en joignant Julien Alsbergue, qui s'occupera de vos meilleurs archers.

Deux stages de réglages matériel arc classique et à poulie sont programmés : le premier le 11 novembre au Muy et le second le 20 décembre à Brignoles.

Il y a eu un concours RUN ARCHERY à Sainte Maxime le 4 octobre, organisé par le CD 83 et l'Arc Club de Sainte Maxime. Un prochain run archerie est prévu en 2021. Les archers peuvent venir y découvrir cette nouvelle discipline qui allie course à pied et tir à l'arc. Ceci leur permettra de compléter leur formation.

Merci pour votre attention.

#### **4/ commission médicale**

##### Rapport commission médicale PACA et Var

###### 1) Covid 19

Nous traversons une période difficile avec la suppression de la quasi-totalité des compétitions extérieures. Ce virus impose que nous protégeons nos anciens. Pour ce faire les gestes de distanciation physique et le lavage des mains doivent devenir une règle pendant cette période troublée. Les tirs en salle vont débiter (on espère !) Le ministère a autorisé les compétitions à deux par cible mais pour les compétitions en salle la commission médicale conseille de tirer en 3 vagues ABC avec un seul archer en cible ce qui permettra une distanciation de plus d'un mètre. Les blasons ne seront pas partagés ce qui implique qu'il n'y aura que deux archers par cible pour les blasons de 60.

## 2) Certificats

Pour les certificats rien de changé le certificat est valable 3 ans avec une évaluation de son état de santé tous les ans grâce à un questionnaire : si on répond non à toutes les questions il n'est pas nécessaire de fournir un nouveau certificat. Dans le cas contraire demander un nouveau certificat à son médecin.

Il avait été évoqué de ne plus exiger des certificats médicaux pour les mineurs du fait qu'ils ont 20 examens obligatoires de la naissance à l'âge adulte. Les textes ont été refusés au niveau du conseil d'état. Le certificat est donc toujours nécessaire pour les jeunes.

## 3) Dopage

L'alcool n'est pas un produit dopant mais est toujours interdit au tir à l'arc. Et des contrôles peuvent être faits à toutes les compétitions

L'AUT doit être envoyée a posteriori (après le contrôle) sauf pour les archers élités inscrits au ministère qui doivent envoyer une demande d'AUT 30 jours avant les compétitions (5 archers en France). Préparer son AUT avec tous les documents médicaux justifiant le traitement et tous les documents prouvant que toutes les alternatives thérapeutiques autorisées ont été essayées ou utilisées.

## 4) Surclassements

Les surclassements annuels dans la dernière année de la catégorie se font avant le 31 /12/2020 sauf les poussins pour qui ce surclassement peut être fait toute l'année.

Les surclassements ponctuels sont possibles sans certificat s'il n'y a pas de changement de distance, de piquet ou de blason. Si un certificat est nécessaire il peut être fait par le médecin traitant. Un archer ne peut pas être surclassé avec une arme qui n'existe pas dans sa catégorie d'âge. A noter que les S3 peuvent se surclasser en Tir extérieur (70m) sans certificat.

## 5) Sport sur ordonnance.

- Financement du sport sur ordonnance

Il est possible d'être reconnu par la MAIF avec l'association Mooven. Certaines mutuelles aident le sport sur ordonnance le maximum de l'aide est de 250 € par an pendant deux ans (Mutuelle du sportif).

La sécurité sociale va financer les bilans sportifs pour le sport sur ordonnance. C'est une première avancée vers un financement partiel du sport sur ordonnance.

- Certification tir à l'arc sur ordonnance

La pratique du sport sur ordonnance (ou prescription médicale) est réglementée. La FFTA a prévu d'identifier les clubs qui répondent aux exigences et sont donc en capacité à accueillir ce type de pratique. Ces clubs peuvent être certifiés « Tir à l'arc sur ordonnance ».

Cette certification tir à l'arc sur ordonnance est soumise à deux obligations :

- Disposer de sanitaires sur l'équipement permettant l'accueil de personnes sous prescription médicale.

- Séances dispensées par un encadrant qualifié « tir à l'arc sur ordonnance ». Le tableau ci-dessous récapitule les qualifications répondant aux exigences de la certification :

QUALIFICATION (Minimum prévu par l'Instruction du 3 mars 2017)	COMPLEMENT POUR CERTIFICATION DU CLUB (2020)
Entraîneur bénévole diplômé actif (Diplôme de niveau 1 à partir de 2008)	Module tir à l'arc sur ordonnance validé
BEES/DEJEPS/DESJEPS tir à l'arc	Formation complémentaire tir à l'arc sur ordonnance ou autre formation sport sur ordonnance (étude au cas par cas suivant liste du CNOSF)
CQP Animateur ou technicien sportif de tir à l'arc	Option complémentaire « Activités physiques et sportives sur prescription médicale » (dispensée par la branche)
Psychomotriciens, Kinésithérapeute, Ergothérapeute.	Diplôme entraîneur de niveau 1 FFTA (à partir 2008) OU 2 ans de licence FFTA minimum + 1er WE de formation du module Tir à l'arc sur ordonnance
Licence APA	2 ans de licence FFTA minimum
Prof EPS	2 ans de licence + Module tir à l'arc sur ordonnance
Docteur en médecine	Diplôme entraîneur de niveau 1 FFTA (à partir 2008)

- La demande de certification s'effectue en ligne dans l'espace dirigeant. Les structures certifiées Tir à l'arc sur ordonnance pourront délivrer des ATP SPORT-SANTE.
- Pour les clubs ayant un encadrant validé me contacter pour avoir tous les renseignements sur les mutuelles et en particulier la MAIF
- Les modules de tir à l'arc sur ordonnance se passent à Paris et dans certaines régions et en particulier en PACA

## 5/ commission labels

### Rapport de la commission Labels PACA

- Pour obtenir un label il faudra présenter un projet de club, assister aux assemblées générales départementales et régionales.
- Avant le label il faudra une certification (CF site du comité régional)
- Pour le label les critères sont sur le site du comité régional PACA

- Il faut impérativement renseigner la structure sur le site de la Fédération ainsi que les horaires d'entraînement. C'est l'extraction informatique qui permettra d'avoir un label sans faire de dossier
- Une formation pourra être programmée en PACA à la demande des responsables labels de clubs pour apprendre à faire un projet de club.
- A noter que la labélisation sera obligatoire pour obtenir une subvention CNDS

## **6/ commission des arbitres**

### **COMPTE RENDU DES ARBITRES VAROIS AG CD83 DU 10/10/20**

Ne pouvant être présente pour raisons familiales, je remercie Michel ALLEGRE d'avoir la gentillesse de me représenter.

C'est ma dernière AG en tant que PCDA et je tiens à remercier Marcel ALBERT et les membres du CD83 pour leur soutien et collaboration sans faille, toujours présent pour le corps arbitral.

Merci également à nos deux formateurs Stéphane VALETTE et Jean-Pierre BEGUIN qui font un travail formidable et qui à force de patience et ténacité nous forment de bons arbitres. Je ne vous oublie pas, Présidents et Présidentes de club, avec qui j'ai eu de bon rapport cordiaux et sympathiques.

Il y a très peu de choses à dire puisque cette année a été plus que perturbée par la COVID. Je vous invite à consulter régulièrement le site de la FFTA pour ses mises à jour régulières des protocoles COVID. (Gestes barrières – disposition des salles de tirs et de compétitions – dispositions des salles de réunions, ... )

Les compétitions devront faire l'objet d'une déclaration en préfecture (qui peut refuser ou pas), suivi d'une demande municipale.

**ME VOILA REDEVENUE « SIMPLE ARBITRE » ALORS JE SOUHAITE BON VENT A MON SUCCESSEUR ET A BIENTOT SUR UNE COMPETITION.**

Nathalie LANERO



**7/ commission communication site internet**

Concernant le nombre de licenciés pour cette saison 2019/2020 -**1091 licenciés**  
Stable par rapport à l'année 2018 qui pour l'instant reste l'année record  
avec 1111 licenciés



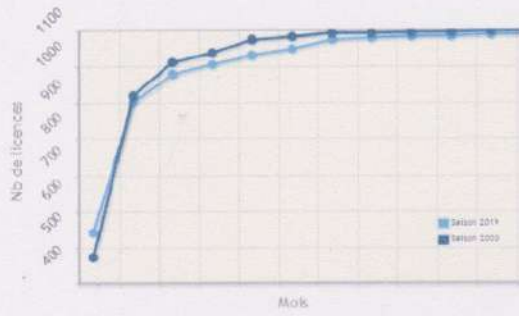
Saison 2019-2020

03/06/2020

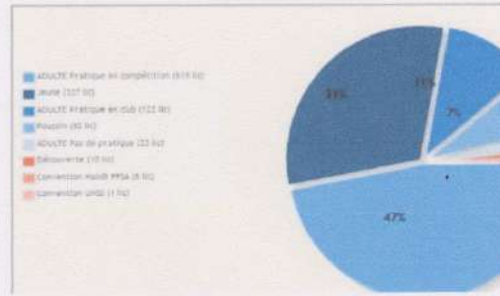
COMITE DEPARTEMENTAL VAR		1091
Agrément FFTA	Club ou Compagnie	Licenciés
1383125/2383063	LES ARCHERS VALETTOIS	96
1383124/2383022	ARC CLUB GARDEEN	83
1383111/2383024	ARC CLUB TOULONNAIS	72
1383113/2383054	LES ARCHERS DU DRAGON	68
1383114/2383035	COMPAGNIE D'ARC OLLIOULAISE	59
1383115/2383059	LES ARCHERS DE ST QUINIS	56
1383104/2383064	CIE VERDIEROISE DE TIR A L'ARC	55
1383101/2383017	CIE ROQUEBRUNE-LES ISSAMBRES	53
1383106/2383033	ARC CLUB SANARY	54
1383123/2383037	LES ARCHERS DU MUY	50
1383116/2383072	ARC CLUB DE ST MAXIME	51
1383120/2383021	CIE BRIGNOLAISE DE TIR	47
1383128/2383023	ARCHERS DE ST RAPHAEL/VALESCURE	46
1383112/2383066	ARCHERS DU PAYS DE FAYENCE	42
1383118/2383026	LES ARCHERS DU GRAND JARDIN	39
1383109/2383061	LES ARCHERS LORGUAIS	36
1383100/2383070	LES ARCHERS PUGETOIS	32
1383108/2383071	LES ARCHERS DES SIX LANCES	30
1383127/2383032	FREJUS ARC CLUB	28
1383110/2383043	COMPAGNIE CARCOISE TIR A L'ARC	26
1383119/2383045	LES ARCHERS DE SULLY	26
1383103/2383019	COMPAGNONS ARC COGOLIN	22
1383107/2383020	ASPTT TIR A L'ARC HYERES	14
1383105/2383051	TIR ARC NATURE INSTINCTIF	6

Sur 2019/2020 la progression de licences est équivalente à l'année dernière  
Ci-dessous tableau des statistiques

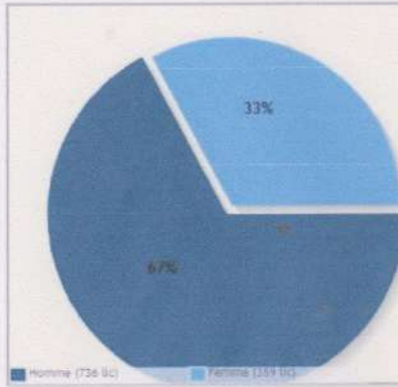
Statistiques licences



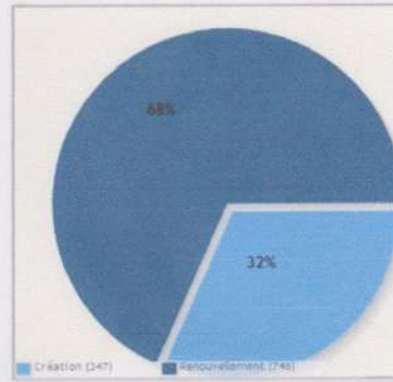
licences par type



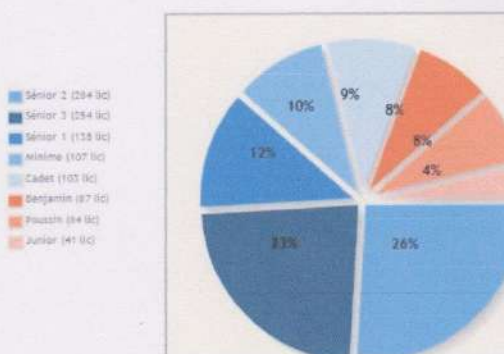
Répartition Homme/Femme



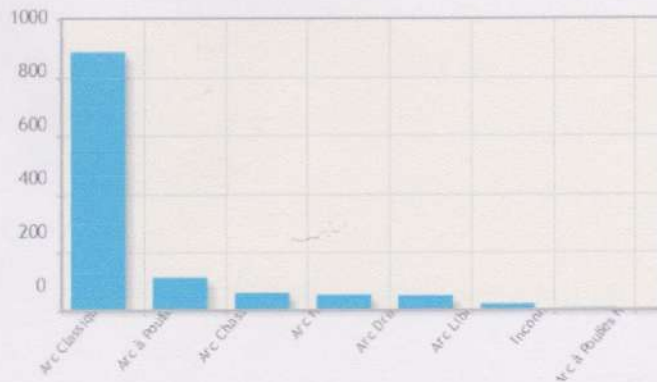
Création / Renouvellement



licences par catégorie d'âge

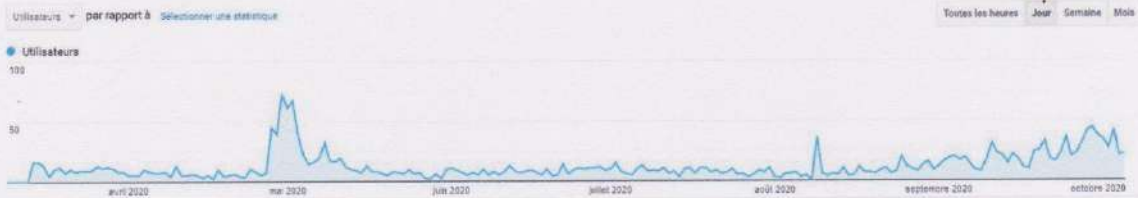


Répartition par activité



## Le site du CD a migré en version 3 Une mise à jour complète pour une nouvelle mise en ligne

Depuis la mise en ligne début mars la consultation est restée minime



L'activité sportive étant restée à l'arrêt durant de long mois, cela a affecté la consultation du site

Depuis septembre la consultation commence à revenir

### Quelques statistiques néanmoins

Quelles pages vos utilisateurs visitent-ils ?

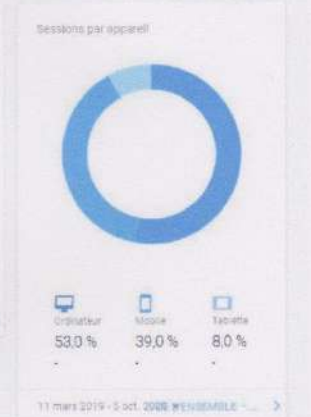
Page	Pages vues	Valeur de la page
/	2 959	0,00 \$
/vie-sportive/challenge-confinement	512	0,00 \$
/vie-sportive/run-archery	451	0,00 \$
/les-clubs	356	0,00 \$
/erreur-404	268	0,00 \$
/vie-sportive/calendrier	237	0,00 \$
/vie-sportive/avis-concours/salles	209	0,00 \$
/vie-sportive/stages	139	0,00 \$
/le-cd-83/le-bureau	119	0,00 \$
/le-cd-83/animation	118	0,00 \$

11 mars 2019 - 5 oct. 2020 - RAPPORT SUR LES PAGES

Quelles tendances se dégagent du comportement de vos utilisateurs actifs ?



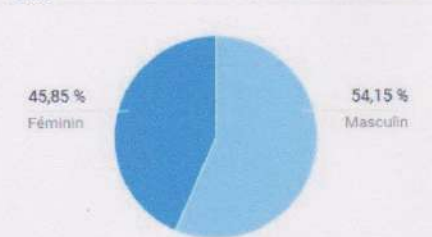
Quels sont les principaux types d'appareil utilisés par votre audience ?



Arrivez-vous à fidéliser efficacement vos utilisateurs ?

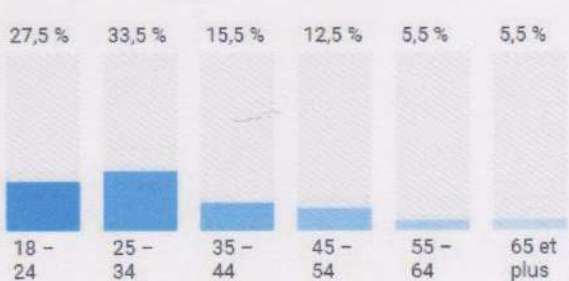


Sexe 100 % du nombre total de sessions



Âge

100 % du nombre total de sessions



Saison en cours 2020-2021

Total	ADULTE Pas de pratique	femme	7
		homme	10
			17
Total	ADULTE Pratique en club	femme	35
		homme	50
			85
Total	ADULTE Pratique en compétition	femme	97
		homme	233
			330
Total	Convention Handi FFSA	homme	5
			5
Total	Jeune	femme	73
		homme	100
			173
Total	Poussin	femme	8
		homme	28
			36
			646



Saison 2020-2021

07/10/2020

COMITE DEPARTEMENTAL VAR		646
Agrément FFTA	Club ou Compagnie	Licenciés
1383125/2383063	LES ARCHERS VALETTOIS	84
1383124/2383022	ARC CLUB GARDEEN	66
1383128/2383023	ARCHERS DE ST RAPHAEL/VALESCURE	51
1383113/2383054	LES ARCHERS DU DRAGON	44
1383114/2383035	COMPAGNIE D'ARC OLLIOULAISE	44
1383104/2383064	CIE VERDIEROISE DE TIR A L'ARC	36
1383111/2383024	ARC CLUB TOULONNAIS	35
1383106/2383033	ARC CLUB SANARY	30
1383120/2383021	CIE BRIGNOLAISE DE TIR	28
1383108/2383071	LES ARCHERS DES SIX LANCES	26
1383101/2383017	CIE ROQUEBRUNE-LES ISSAMBRES	26
1383115/2383059	LES ARCHERS DE ST QUINIS	26
1383118/2383026	LES ARCHERS DU GRAND JARDIN	25
1383110/2383043	COMPAGNIE CARCOISE TIR A L'ARC	20
1383112/2383066	ARCHERS DU PAYS DE FAYENCE	19
1383123/2383037	LES ARCHERS DU MUY	17
1383100/2383070	LES ARCHERS PUGETOIS	16
1383116/2383072	ARC CLUB DE ST MAXIME	14
1383119/2383045	LES ARCHERS DE SULLY	11
1383127/2383032	FREJUS ARC CLUB	10
1383103/2383019	COMPAGNONS ARC COGOLIN	9
1383109/2383061	LES ARCHERS LORQUAIS	9
1383107/2383020	ASPTT TIR A L'ARC HYERES	
1383105/2383051	TIR ARC NATURE INSTINCTIF	

## **Approbation du rapport d'activité**

**Inscrits : 95 voix**

**Exprimés : 86 voix**

**Pour : 86 voix**

**Abstention : 0 voix**

**Contre : 0 voix**

**Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité**

## **Présentation du plan de développement 2020 2024.**

Ce document a été diffusé par mail aux présidents. En l'absence de question ou de demande de précisions, ce document va être voté, à savoir que c'est une prévision et que selon le résultat de l'élection qui va avoir lieu tout à l'heure ce plan peut être modifié.

Nous le votons car c'est un document qui doit être fourni pour les demandes de subventions.

Pour rappel chaque club doit fournir un projet associatif sur une mandature. (Jacques PETITJEAN organisera une réunion en début d'année pour aider les clubs à rédiger leur projet de club).

## **Plan de développement du Comité départemental de Tir à l'Arc du Var 2020-2024**

### **Présentation du comité départemental**

L'objet de l'association est de promouvoir et développer la pratique du tir à l'arc sous toutes ses formes. Notre fédération est la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA)

Nous représentons au 30 juin 2020 24 clubs et 1095 licenciés dont 33 % de féminines.

Notre comité est composé de 15 membres, 11 hommes et 4 femmes, tous bénévoles.

Nous disposons de 5 commissions :

- Communication
- médicale
- sportive
- formation
- jeunes.

Nous employons une salariée titulaire d'un CQP et en formation DEJEPS mention tir à l'arc.

### **Points forts**

- Implication du comité auprès des clubs et des licenciés.
- Forte volonté de développer des actions en faveur des clubs et des archers, en loisir ou en compétition, du haut niveau à l'extra fédéral.
- Application du plan Fédéral et régional.
- Partenariat institutionnel avec le CDOS, les services de l'état (DDCS), le Conseil départemental, la métropole Toulon Provence Méditerranée et les communes du département.

- Proposition d'organisation de stages de perfectionnement et de réglage de matériel.
- Partenariat avec des entreprises : Crédit Agricole, Domaine des Terres de Saint Hilaire à Ollières, Occitan Archerie 83.
- Animation d'un site internet et d'une page Facebook.
- Sur notre territoire on compte un pôle espoir à Boulouris dont la gestion est assurée par le comité Régional PACA.
- On dispose d'un bureau à la maison des sports, d'un centre d'entraînement pour la discipline TAE au vallon du soleil et d'un parcours permanent pour les disciplines de parcours à Ollières sur le Domaine des terres de Saint Hilaire.

### **Points faibles**

- Manque de moyens financiers (peu de subvention) et humains (de moins en moins de bénévoles),
- Manque de partenariat financier et manque de représentation sur le nord du département,
- Difficultés pour structurer les clubs. Absence de projet pour certain club,
- Difficultés à trouver des lieux de pratiques pour le tir en salle,
- Difficultés pour les déplacements des compétiteurs,
- Offre de compétition sélective pas assez importante.

### **Objectifs fixés**

- Favoriser la structuration des clubs en lien avec les actions fédérales et régionales,
- Développer la pratique sportive vers le haut niveau,
- Augmenter le nombre de licenciés avec un objectif de 1300 archers en 2024, tout en confortant le taux de pratiquantes féminines,
- Fidéliser les pratiquants en développant la pratique de loisir,
- Transmettre les valeurs du tir à l'arc,
- Rechercher de nouveaux partenaires,
- Pérenniser l'emploi de notre éducatrice sportive,
- Renforcer l'équipe dirigeante.

### **Détail des objectifs**

#### **Favoriser la structuration des clubs.**

Inciter les clubs à obtenir les labels fédéraux.

Aider financièrement les clubs pour les formations non qualifiantes.

Mettre à disposition à tarif réduit notre DE.

Favoriser le bénévolat par la valorisation.

#### **Développer la pratique sportive vers le haut niveau**

Favoriser les échanges avec le pôle espoir de Boulouris.

Mettre en place des stages PPD (projet de la performance départemental) en concertation avec le CTR. Prévoir un stage tous les 15 jours, gratuit pour les jeunes archers varois.

Promouvoir les stages régionaux de découverte des disciplines de parcours.

Organiser des stages de réglage de matériel.

Aider aux déplacements des archers Varois sur les championnats de France de toutes les disciplines.

Récompenser financièrement les archers ayant réalisé un podium sur un championnat de France dans toutes les disciplines et catégories.

Aider financièrement les jeunes archers Varois qui intègrent un pôle.

Maintenir un calendrier des concours attractif où toutes les disciplines majeures sont représentées.  
Organiser des concours là où l'offre départementale est faible.  
Développer le Run Archery.

#### **Augmenter le nombre de licenciés et conforter le taux des féminines.**

Cela passe par l'intervention de notre DE dans les centres de loisirs et pour toutes les demandes d'interventions extra fédérale.

Le comité départemental s'engage également dans plusieurs actions de promotion de la discipline en participant à des journées organisées dans le département : Journée olympique, journée de découverte du tir à l'arc pour les filles, handi'cap valaire, journée sportive pour les écoles maternelle et primaire de Forcalqueiret, Salon du Sénior à Toulon.

La pratique du tir à l'arc sport santé est aussi un facteur qui va contribuer à augmenter le nombre de licenciés. Une convention est passée avec la maison sport santé du CDOS pour la pratique du sport santé et favoriser la promotion des clubs varois labellisés « sport sur ordonnance ».

#### **Fidéliser les pratiquants en développant la pratique loisir.**

Proposer un calendrier pour les rencontres jeunes avec un rassemblement tous les mois, de novembre à juin.

Organiser des concours amicaux (big ten, trophée des mixtes, découverte des disciplines de parcours pour favoriser la pratique non compétitive).

Inciter les clubs à organiser ce type de concours : 3D amical, canoë-arc, tir du roy, concours interne au profit du téléthon.

Favoriser les jeux d'arcs.

#### **Transmettre les valeurs du tir à l'arc**

Cohésion sociale lien intergénérationnel éthique.

Maintien de la charte du Fair play

Renouveler la convention attitude sport avec le CDOS

Promouvoir la formation des jeunes arbitres et des assistants entraîneurs chez les jeunes.

Développer le sport santé au bénéfice de tous pour combattre la sédentarité et aider la guérison.

Lutte contre le dopage et les violences.

Valoriser le bénévolat.

#### **Recherche de nouveaux partenaires**

Formation des dirigeants pour la recherche de partenaires.

Réalisation d'un flyers de présentation du CD.

#### **Pérenniser l'emploi de notre éducatrice sportive.**

Favoriser l'adhésion des clubs pour faire appel aux services de notre DE en pratiquant un tarif attractif.

Rechercher d'intervention en extra fédéral pour financer le coût de cet emploi.

#### **Renforcer l'équipe dirigeante**

Envisager des cooptations et aussi l'implication d'archers bénévoles des clubs pour aider aux actions du département comme par exemple l'aide du club de la Valette pour la construction des supports de cible du Run archery et l'organisation de ce concours par le club de Sainte Maxime. Envisager l'emploi d'un service civique pour développer des compétences particulières.





<b>INTITULE</b>	<b>DATES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>PUBLIC</b>	<b>DÉROULEMENT</b>	<b>ÉVALUATION</b>
Aide aux formations fédérales non professionnalisantes	Tout au long de la saison sportive	Dans les clubs	Bénévoles licenciés qui intègrent une formation	Aide financière de 50% du coût de la formation	Nombre de bénévoles qui ont obtenu un diplôme fédéral augmentation des clubs labellisés
Stages sportifs PPD	Bimensuel de novembre à juin	Dans les clubs	Jeunes débutants motivés avec leurs entraîneurs de clubs	Mise à disposition de 2 brevets diplômés d'état financé par le C.D. Formation continue des entraîneurs	Nombre de jeunes en compétitions officielles nombre de clubs qui intègrent le PPR
Stages de réglage de matériel	2 fois dans la saison, durée une journée	Dans les clubs	Tous les archers	Mise à disposition de 2 diplômés d'état ou archers de haut niveau. Pris en charge par le CD	Augmentation des performances en compétition et augmentation des archers sélectionnés aux championnats de France
Augmenter le nombre de licenciés Favoriser les nouvelles pratiques Sport santé Run-Archery et fit'archery	De façon ponctuelle  De façon ponctuelle	Sur les territoires du département  Dans le département à proximité des clubs	Tous publics extra - fédéral  Tous les archers	Participation à des séances d'initiations  organisation des séances et des concours	Augmentation du nombre de licenciés.  Augmentation du nombre de licenciés et de compétiteurs

Action prioritaire

Action n°2

<b>INTITULE</b>	<b>DATES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>PUBLIC</b>	<b>DÉROULEMENT</b>	<b>ÉVALUATION</b>
Rencontres jeunes	Mensuelle de novembre à juin	Dans les clubs	Débutant première et deuxième années de benjamins à juniors	Initiation à la compétition, concours adaptés Le CD fournis les récompenses (coupes)	Augmentation du nombre de jeunes en compétition Taux de renouvellement des licences plus important
Aide aux compétiteurs	Championnats de France de mars à août suivant les disciplines	Selon le calendrier fédéral dans toute la France	Archers Varois ayant obtenu une sélection. Adultes et jeunes.	Aide forfaitaire de 80 € par archers et par qualification. Plus une récompense financière pour les podiums	Nombre de participants au championnat de France
Charte du Fair-play	Sur l'ensemble des concours organisés dans le département	Lieu des concours	Tous les archers compétiteurs jeunes et adultes	Remise d'un écusson en contrepartie d'acceptation et de la signature de la charte.	Nombre de signataires et respect des règles de la charte.
Santé	En permanence	Dans les clubs	L'ensemble des licenciés	Séances d'échauffements et d'étirements avant et après le tir Communication	Maintien en bonne santé éviter les blessures Suivi des A.U.T.
Lutte contre le dopage	En permanence	Site internet	Tous les licenciés	d'infos fédérales et ministérielles	éradiquer le dopage.

**Approbation du plan de développement**

**Inscrits : 95 voix**

**Exprimés : 86 voix**

**Pour : 86 voix**

**Abstention : 0 voix**

**Contre : 0 voix**

**Le plan de développement est adopté à l'unanimité**

Il ni aura pas de présentation de projet puisque nous somme en année électorale.  
Les projets seront issus du plan de développement voté ci-dessus.

# Rapport financier

Présentation des comptes

Compte de résultat

PRODUITS	MONTANT(euros)
<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>13160,46</b>
Prestation de services	11635,32
Vente de marchandises	22,19
Produits des activités annexes	1502,95
<b>74- Subventions d exploitation</b>	<b>12093</b>
Etat: ANS	10893
Région(s):	1200
Département(s):	0
Commune(s):	0
subvention communauté de communes et agglomération	0
Organismes sociaux (à détailler):	0
Fédération	0
Fonds européens	0
ASP	0
Autres recettes (précisez)	0
<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>6</b>
Dont cotisations	0
<b>76 - Produits financiers</b>	<b>0</b>
<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>30</b>
<b>78 Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0</b>
<b>79 - transfert de charges</b>	<b>13044,2</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>38333,66</b>
<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
Dons en nature	0
Prestations en nature	0
Bénévolat	0
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>38333,66</b>

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT(euros)</b>
<b>60-Achat</b>	<b>7119,81</b>
Achats d'études et de prestations de services	0
Achats non stockés de matières et de fournitures	4202,14
Fournitures non stockables ( eau, énergie)	567,14
Fourniture d'entretien et de petit équipement	2350,53
Autres fournitures	0
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>2359,21</b>
Sous traitance générale	0
Locations	1413
Entretien et réparation	176,01
Assurance	770,2
Documentation	0
Divers	0
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>6579,8</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0
Publicité, publication	1350,2
Déplacements, missions	4433,5
Frais postaux et de télécommunications	417,6
Services bancaires, autres	378,5
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0</b>
Impôts et taxes sur rémunération	0
Autres impôts et taxes	0
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>22626,59</b>
Rémunération des personnels	16696,9
Charges sociales	5613,19
Autres charges de personnel	316,5
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>4382,34</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>993,28</b>
<b>68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>44061,03</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
Secours en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0
Personnel bénévole	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>44061,03</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-5727,37</b>

## Bilan comptable

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<i>Patrimoine de l'association</i>		<i>Ressources financières de l'association</i>	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	
Immobilisations incorporelles		Fonds propres : Report à nouveau	22961,22
Immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	-5727,37
Autres immobilisations financières	0	Autres fonds associatifs : Subventions d'investissement	0
Total actif immobilisé	0	Total fonds associatifs et réserves	17233,85
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>DETTES</b>	
Créances	4834,75	Emprunts et dettes accumulées	0
Disponibilités / Trésorerie	13896,7	Fournisseurs et comptes rattachés	1497,6
Charges constatées d'avance	0	Fiscales et sociales (cotisations sociales à régler)	0
Total actif circulant	18731,45	Produits constatés d'avance	0
		Total dettes	1497,6
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>18731,45</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>18731,45</b>

### Intervention du vérificateur aux comptes

M Thierry FOURNIER, vérificateur aux comptes, après s'est fait présenter les pièces comptables et procéder à des vérifications par sondage, atteste de la sincérité des comptes.

Il regrette que ne soit pas pris en compte la valorisation du bénévolat dans le bilan financier. Le président répond qu'il en est conscient mais qu'il n'a pas pu faire retranscrire ces éléments, notés par ailleurs, faute de temps.

### Approbation du bilan financier

Inscrits : 95 voix

Exprimés : 86 voix

Pour : 86 voix

Abstention : 0 voix

Contre : 0 voix

**Le bilan financier est adopté à l'unanimité**

**Quitus est donné au trésorier**

## Présentation du budget prévisionnel

### COMPTE DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNEL 2020/2021

<u>Recettes</u>		<u>Dépenses</u>	
<b>Licences</b>	10 000 €	Fonctionnement	4 500 €
		intervenant	2 900 €
Recettes sur di- verses compétitions	3 000 €	Déplacement	3 000 €
Vente de presta- tions	26 000 €	Archerie	2 000 €
<b>Subventions</b>		Matériel	3 300 €
Conseil général du Var	3 000 €	Récompenses	3 500 €
Cnds	5 500 €	Aide aux archers	3 000 €
cnds embauche	7 000 €		
Région	0 €		
Fonds Comité	0 €		
		Charges consta- tées d'avance emploi	32 300 €
Bénévolat	50 000 €	Bénévolat	50 000 €
<b>TOTAL RE- CETTES</b>	<b>104 500 €</b>	<b>TOTAL DE- PENSES</b>	<b>104 500 €</b>



### **Approbation du budget prévisionnel**

**Inscrits : 95 voix**

**Exprimés : 86 voix**

**Pour : 86 voix**

**Abstention : 0 voix**

**Contre : 0 voix**

**Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité**

**Tarif des licences** : le CD propose l'augmentation de la part de cotisation en faveur du CD83. La dernière augmentation était d'un 1€ par licence en 2016. L'augmentation demandée à partir de la saison 2022 est de :

Adultes Pratique en compétition de 10€50 à 12€

Pratique en club 10€50 à 12€

Pas de pratique de 5€ à 6€

Jeunes 8€ à 10€

Poussin 6€ à 8€

### **Approbation de l'augmentation de la cotisation**

**Inscrits : 95 voix**

**Exprimés : 86 voix**

**Pour : 86 voix**

**Abstention : 0 voix**

**Contre : 0 voix**

**L'augmentation de la cotisation est adoptée à l'unanimité**

### **Élection du vérificateur au compte**

Candidat : M Thierry Fournier

Vote à bulletin secret

**Exprimés : 86 voix**

**Pour : 86 voix**

**M Thierry FOURNIER est élu**

## **Élection du représentant à l'AG électorale FFTA du 12 décembre 2020.**

Candidats :

titulaire Marcel ALBERT

suppléant Jacques PETITJEAN.

Vote à bulletin secret

**Exprimés : 86 voix**

**Pour : 86 voix**

**M Marcel ALBERT (titulaire) et M Jacques PETITJEAN (suppléant) sont élus**

## **Élection du comité directeur du CD 83 :**

**Présentation des candidats**

ALBERT Marcel

BEGUIN Jean-Pierre

CAUX Jean-Michel

DIEUDONNE Erick

GALVEZ Elodie

PETITJEAN Jacques

BARET Benjamin

CAUX Claudine

CAVALIERE Elyane

ESCOFFIER Bruno

GIRARDOT Jean-Luc

SERGIO Denis

**Vote à bulletin secret**

**Exprimés : 86 voix**

**Sont élus au Comité Directeur :**

ALBERT Marcel (86 voix)

BEGUIN Jean-Pierre (86 voix)

CAUX Jean-Michel (86 voix)

DIEUDONNE Erick (80 voix)

GALVEZ Elodie (86 voix)

PETITJEAN Jacques (86 voix)

BARET Benjamin (86 voix)

CAUX Claudine (86 voix)

CAVALIERE Elyane (86 voix)

ESCOFFIER Bruno (86 voix)

GIRARDOT Jean-Luc (86 voix)

SERGIO Denis (86 voix)

## **Le Comité Directeur élit le bureau**

Sont élus à l'unanimité :

PRESIDENT : Marcel ALBERT

TRESORIER : Denis SERGIO

SECRETAIRE : Jean-Michel CAUX

L'ensemble du Comité Directeur propose Marcel ALBERT comme président, les représentants des clubs approuvent cette proposition à l'unanimité.

Le président prend la parole pour demander l'autorisation de réaliser toutes les demandes administratives de solliciter les aides départementales régionales et nationales ainsi que de signer en votre nom les éventuelles conventions avec des partenaires institutionnels et privés.


Les représentants des clubs approuvent cette demande à l'unanimité.

Le président remercie l'assemblée de sa participation.

L'assemblée Générale 2020 est close à 21h00

Le PRESIDENT  
Marcel ALBERT

Le SECRETAIRE  
Jean-Michel CAUX

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Albert', written in a cursive style.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.M. Caux', written in a cursive style.